

Journal de Gien, 12 juin 2014

■ Crématorium : la proposition de loi de Jean-Pierre Sueur adoptée au Sénat

Le Sénat a adopté, à l'unanimité, mardi 27 mai la proposition de loi de Jean-Pierre Sueur, visant à instaurer un schéma régional des crématoriums. Cette proposition de loi s'appuie sur le constat d'une mauvaise adéquation entre les implantations des crématoriums et les besoins constatés sur le territoire français. Certains départements sont toujours dépourvus alors que d'autres en comptent trop. Un schéma sera établi dans chaque région par le préfet après consultation du conseil régional et des collectivités locales concernées. Le schéma prendra aussi en compte la nécessité de créer, à proximité des crématoriums, des salles suffisamment vastes pour permettre l'organisation de cérémonies dans de bonnes conditions.